



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Quelques-revenus-de-journalistes-en-2002>

Quelques revenus de journalistes en 2002

- Les journalismes - Métiers et fonctions - Le journalisme d'élite - Revenus, "ménages" et compléments -



Date de mise en ligne : samedi 14 juin 2003

Description :

... Selon *Le Point*.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Le 25 janvier 2002, *Le Point* publiait un article d'Emmanuel Berretta - « *Journalistes : les « stars » et les « autres »...* » - dont on peut retenir les données suivantes exprimées en brut mensuel.

- Localier qui débute dans un quotidien régional : 1520 euros.
- Patrick Poivre d'Arvor : 45 700 euros brut par mois rien qu'en salaire.

Emmanuel Berretta explique ainsi les différences selon les médias : « (...) les grandes strates de salaire dépendent d'abord de l'importance du revenu publicitaire de la famille de presse à laquelle ils appartiennent. Pas étonnant que la presse écrite (5 % du gâteau publicitaire) rémunère plutôt moins que la radio (20 %), laquelle rétribue moins bien que le colosse télévision et ses 75 % de parts de marché publicitaire. »

Sur TF1 :

- 2 668 euros mensuels en début de carrière
- Grand reporter : entre 3 811 et 5 335 euros
- Rédacteur en chef adjoint : entre 4 878 et 6 860 euros pour.
- Rédacteurs en chef : chiffres confidentiels.

Presse écrite :

- Directeur de la rédaction de la presse économique : de 7 900 euros jusqu'à 9 450 euros en incluant l'ancienneté, les primes, l'intéressement et la participation aux résultats.
- « Sur la base des mêmes surprimes, un reporter gagne en moyenne 3 680 euros par mois, un chef de rubrique 3 710 euros, un grand reporter 4 685 euros, un chef de service 4 395 euros, un rédacteur en chef adjoint 5 195 euros, enfin un rédacteur en chef 6 072 euros. »

Le Monde :

- Salaire le plus bas : 2 662,18 euros.
- Salaire le plus élevé : 9 324,59 euros par mois.
- Salaire moyen proposé : 4 376,07 euros.

« Pour être juste, il faudrait ajouter les notes de frais et l'abattement fiscal propre aux détenteurs d'une carte de presse... »

... et (à lire) [Les "ménages" des "stars" du journalisme.](#)